

7 • Bilan des rencontres

Vers la nouvelle région : poursuivre l'accompagnement des politiques publiques liées à l'environnement et au Développement Durable

Les membres de la CEDD ont présenté leur plate-forme de propositions aux candidats qui l'ont souhaité des partis LR, PS, EELV et FG, soient 18 candidats, têtes de liste régionales et départementales.

Ils mesurent l'ampleur du travail d'accompagnement à poursuivre avec les nouveaux élus sur les choix stratégiques à faire et à mettre en œuvre. Les membres de la CEDD sont une force d'expertise, d'expériences, de compétences à favoriser et desquels profiter et s'appuyer pour co-construire des politiques régionales ambitieuses, à la mesure des enjeux auxquels nous devons faire face, collectivement.

Bilan des échanges par thématiques abordées dans les fiches de la plate-forme CEDD

Eau, biodiversité et agriculture

Eau : La protection de l'eau sera-t-elle une compétence de la région ? La majorité des candidats manquent de considération concernant le cycle de l'eau dans son ensemble, sans aucune référence à l'eau potable. Pourtant, plusieurs programmes régionaux de reconquête de la qualité et de la quantité de la ressource existent. La Région peut intervenir sur la protection des captages et des partenariats en gestion globale, d'amont en aval.

Biodiversité : Mutualiser les compétences et les outils existants

Une minorité des partis rencontrés a une connaissance des problématiques de biodiversité. Certains reconnaissent le travail des associations de protection de la nature et de l'environnement et de celui de l'ORE, en tant qu'observatoire porteur en Poitou-Charentes du réseau partenarial des acteurs du patrimoine naturel (RPAPN). Ce réseau sera à élargir avec l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Aquitaine ; ces deux structures devront, selon des candidats, se concerter. **Peu de considération de la perte de biodiversité est constatée de la part des candidats**, certains partis reconnaissent toutefois le lien entre biodiversité, économie et pratiques agricoles.

Agriculture : L'ensemble des partis est favorable à l'élargissement de l'agriculture biologique.

Cependant, la mise en place de l'agroécologie, de circuits courts, ou encore de l'agriculture périurbaine, diffère selon les modèles de développement économique défendus par chaque parti. Les systèmes agricoles durables sont ainsi soutenus soit par un appui technologique aux pratiques culturales, soit par un accompagnement et la formation, initiale et continue par nos associations, pour l'évolution des pratiques.

Énergie, climat et EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable)

Énergie et Climat : prise de conscience

Tous les partis reconnaissent l'importance de la **question de l'énergie**, avec une reconnaissance plus nuancée concernant le climat, avec des exemples concrets des réalisations du PS et LR. Un constat est partagé : **le scepticisme est moindre face au changement climatique**, avec la mise en œuvre de solutions différentes, selon le modèle économique défendu par chaque parti.

EEDD : Il existe une réelle méconnaissance de l'EEDD de la part d'une majorité des candidats.

Cependant, le lien avec la recherche en sciences humaines, et des échanges sur l'existence de l'Espace Régional de Concertation pour l'EEDD ont permis d'approfondir l'approche transversale et nécessaire des politiques publiques. **La formation, initiale et continue dans l'ensemble des secteurs d'activité**, est cependant appuyée par quelques candidats.

Participation citoyenne, fait associatif et SRADDET

Participation citoyenne : Un seul des partis est lucide sur la défiance grandissante des citoyens face au politique. Les citoyens ont besoin d'être intégrés aux processus de décision. **Plusieurs candidats ont prévu pour cela, la désignation de référents territoriaux élus, un moyen de maintenir un lien de proximité avec les habitants des territoires et des bassins de vie.** Les contrats de territoire, avec, en amont de leur définition, la prise en compte de la parole citoyenne, favorise également la proximité avec les instances de décision régionales.

Fait associatif : **L'ensemble des partis rencontrés reconnaît le fait associatif comme levier de développement avec son expertise thématique et territoriale.** Tous les partis se disent favorables à la participation des associations pour accompagner la déclinaison des politiques publiques. Suite aux élections, tous souhaitent se rapprocher de nouveau des associations. Plusieurs propositions de soutien, notamment liées à la réorganisation à l'échelle de la région, sont bien accueillies ; les associations seront attentives à leur effectivité. **La CEDD insiste sur le fait que les aides pluriannuelles, sous forme de contrat d'objectif, permettent un travail et un soutien continus** : la [circulaire Valls va dans ce sens](#).

SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) : **Les propositions de la CEDD font référence et s'intègrent en majorité à ce futur schéma**, nouvel outil d'aménagement territorial. Il permettrait d'avoir une transversalité des thématiques. Les associations souhaitent être partie prenante dans l'élaboration de ce schéma : plusieurs partis ont indiqué qu'ils les associeraient à cette élaboration, afin de profiter de leur expertise, en cohérence avec le principe de participation du développement durable et de développement du débat public.

Thématiques du SRADDET : **Intermodalité et Investissements de transport**

Les partis ont des positions différentes. **Les propositions de la CEDD se rapprochent de positions contre les nouvelles LGV**, préconisent de rénover les lignes existantes et de favoriser les lignes plus proches des territoires. **La rénovation des routes est également prioritaire**, priorités partagées par plusieurs candidats, avec une prise en compte qui pourrait être effective dans le SRADDET. Des divergences existent cependant sur le type de rénovation à effectuer.

Peu de position des candidats rencontrés sur les sujets de la consommation, des déchets et de la santé, certains étant davantage favorables à la consommation durable et collaborative, ainsi qu'à la **réduction des déchets**. Les propositions de la CEDD vont dans ce sens, et les associations seront attentives à la mise en œuvre d'actions concrètes, pour limiter les impacts sur l'environnement et la santé publique.

La plate-forme CEDD 2016-2021 est un document pour la nouvelle région

Véritable support, il sera réintroduit auprès des nouveaux élus. **En effet, ces échanges et ce travail de concertation se poursuivront après les élections, les membres de la CEDD iront à la rencontre des nouveaux élus** afin de les accompagner dans la mise en place des politiques publiques liées à l'environnement et au développement durable.

8 • Le fait associatif de la nouvelle région

Le fait associatif s'illustre des éléments d'actualité et chiffres suivants :

- **Charte d'engagement réciproque**, co-signée entre l'Etat, Le Mouvement Associatif, les associations des Collectivités territoriales, le 14 02 2015 pour :
 - ✓ conforter la confiance réciproque et sa déclinaison par des conventionnements
 - ✓ rappeler les fondements démocratiques du bénévolat
 - ✓ affirmer la contribution des associations au développement économique, démocratique, social, culturel et durable
 - ✓ décliner des modalités opératoires engageant chacun des acteurs et prévoyant des mécanismes d'évaluation.

Plus d'information :

<http://lemouvementassociatif.org/actualite/une-nouvelle-charte-dengagements-reciproques-pour-enrichir-le-dialogue-civil-dans-notre-pays>

- **Circulaire Valls**, portant sur les relations entre les associations et les pouvoirs publics (29/09/2015),
 - privilégie **la subvention** comme mode de financement des associations
 - convient que les associations peuvent réaliser **des excédents de gestion** pour financer leur développement
 - reconnaît **l'engagement et l'expertise citoyenne** comme ressources contribuant à optimiser la dépense publique.

Plus d'information :

<http://www.associations.gouv.fr/circulairepm>

<http://lemouvementassociatif.org/actualite/financement-des-associations-avec-la-parution-de-la-circulaire-de-manuel-valls-les-pouvoirs-publics-devront-privilegier-la-subvention>

A l'échelle de la nouvelle région, le fait associatif s'illustre par :



Les associations représentent près de 80% des emplois du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS, regroupant coopératives, mutuelles, fondations et associations).

Source : Mouvement Associatif Poitou-Charentes

Plus d'information :

« L'économie sociale en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes » Recherche et Solidarités / ARF / Caisse des Dépôts - Septembre 2015 : <http://recherches-solidarites.org/media/uploads/aquitaine-limousin-poitoucharentes-arf-2015.pdf>

9 • Annexe : Plate-forme CEDD 2016-2021

Lien de téléchargement : <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/Plate-forme-CEDD-2016-2021.html>